

— LA —  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
— DE MONTREAL —

**SOMMAIRE**

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Avis officiel. — IV Aux prières. — V Le Lieutenant-Gouverneur Pelletier, à l'Université Laval. — VI Correspondance romaine. — VII Courtes réponses à diverses consultations. — VIII Cérémonie de profession religieuse et de vêtue à la Congrégation de Notre-Dame. — IX Chez les Sœurs de Miséricorde : cérémonie religieuse. — X Œuvres des Tabernacles. — XI Société d'une messe.

**AU PRONE**

Le dimanche 31 janvier

On annonce :

Le premier vendredi du mois.

Le temps de la Septuagésime.

La fête et la solennité de la Purification.

On fait :

*En certains diocèses, la consécration au saint et immaculé Cœur de Marie.*

*Dans le diocèse de Joliette, la collecte pour les esclaves.*

**OFFICES DE L'EGLISE**

Le dimanche 31 janvier

Fête de saint PIERRE NOLASQUE *double* ; mém. du IV dim. après l'Epiph. ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — Vêpres depuis le capitule de saint Ignace, *double* ; mém. de saint Pierre Nolasque et du dim.

**TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES**

Le dimanche 7 février

Dans les églises paroissiales de Saint-Ignace, de Saint-Ephrem, de Sainte-Brigide, de Saint-Blaise, de Sainte-Agathe, de Saint-Tite et de Saint-Romuald où l'on a anticipé au 31 janvier, la solennité de la Purification de la sainte Vierge, on fera le 7 février, avec la couleur *violette*, la bénédiction et la procession des cierges, puis on chantera, avec la couleur requise, la messe du titulaire.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 1 février, sainte Brigide ; du 2 février,

la Purification (Repentigny); du 3 février, saint Blaise; du 6 février, sainte Dorothée.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 1 février, sainte Brigide (Ottawa et Manotick).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 1 février, sainte Brigide; du 7 février, saint Romuald (West Farnham).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Du 1 février, saint Tite.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 1 février, saint Ignace (*omise cette année* (1)).

DIOCÈSE DE PEMROKE. — Du 1 février, sainte Brigide (North Onslow).

(1) Un curé ne fait pas l'office du titulaire de son église lorsque celle-ci est détruite par un incendie ou autrement. La chapelle provisoire bénite avec la formule *Benedictio loci* ou *Donus novus* ne constitue pas de titulaire. Il n'y a que la grande formule du Rituel. *Ritus benedicendi novam ecclesiam* qui constitue un titulaire liturgique ayant droit à l'office et à la solennité.

J. S.

### Prières des Quarante-Heures

LUNDI,	1	FÉVRIER	— Villa-Maria.
MERCREDI,	3	"	— Couvent du Sacré-Cœur, rue Saint-
VENDREDI,	5	"	— Notre-Dame-de-Grâce. [Alexandre.]

### AVIS OFFICIEL

Le dimanche 7 février, il y aura ordination dans la chapelle des Pères du Saint-Sacrement, avenue Mont-Royal; la cérémonie commencera à 10 heures. Les supérieurs ou directeurs de communauté qui auraient des sujets à présenter sont priés d'en avertir M. le vice-chancelier.

### AUX PRIÈRES

M. l'abbé Pierre-Olivier Allaire, décédé à Saint-Hyacinthe.

Sœur Saint-Lucius, née Elizabeth Joy, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Rosalie Brunelle, des Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Atabaska, territoire du Nord-Ouest.

### LE LIEUT

**F** Mercredi,  
Gouverneur  
Pelletier,

sa première visite  
et la conférence  
Droit public de l'  
universitaire ne po  
social qui lui val  
choisie. Quand de  
place auprès de M. l  
M. le Vice-Recteu  
que nous publions.

A l'honorable Sir I

Lieutenant-G

Monsieur le Gouver

L'Université Lav  
venue. C'est pour  
étudiants, un gra  
recevoir Votre Exc

Nous sommes h  
l'autorité royale à l  
le représentant de  
rester toujours sou  
dans le respect des  
dans un effort pers  
et le développeme  
nales.

C'est, en effet, po

## LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR PELLETIER

## A L'Université Laval



Le mercredi, 13 janvier, Son Excellence M. le Lieutenant-Gouverneur de la Province, Sir Alphonse-Pantaléon Pelletier, honorait l'Université Laval (Montréal) de sa première visite officielle. C'était soir de conférence publique, et la conférence régulière fut donnée par le professeur de Droit public de l'Eglise, M. l'abbé Perrier. Mais le personnel universitaire ne pouvait pas laisser passer inaperçu l'évènement social qui lui valait ce soir-là une assistance nombreuse et choisie. Quand donc les personnages de marque eurent pris place auprès de M. le Lieutenant-Gouverneur et de Mgr Racicot, M. le Vice-Recteur Dauth donna lecture du discours-adresse que nous publions.

A l'honorable Sir B.-Alphonse-Pantaléon Pelletier,

*K. C. M. G., C. P.,*

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Monsieur le Gouverneur,

L'Université Laval vous souhaite la plus respectueuse bienvenue. C'est pour nous tous, directeurs, professeurs et étudiants, un grand honneur et une joie profonde que de recevoir Votre Excellence dans cette maison.

Nous sommes heureux de saluer en vous le représentant de l'autorité royale à laquelle nous sommes sincèrement attachés, le représentant des pouvoirs civils auxquels nous voulons rester toujours soumis, dans l'ordre établi par Dieu lui-même, dans le respect des principes éternels de justice et de vérité, dans un effort persévérant et généreux pour l'union des cœurs et le développement de nos incomparables ressources nationales.

C'est, en effet, pour l'Université une tradition qui remonte à

ses origines que de donner son concours à toutes les causes patriotiques. Mgr de Laval a mis cette pierre fondamentale à la base de ses géniales créations, et spécialement à la base de ses œuvres d'éducation. Ceux qui sont venus après le grand évêque et le grand citoyen, loué l'été dernier, aux fêtes de Québec, en termes émus d'une unanimité si élogieuse : prêtres en grand nombre et laïques dévoués au progrès de l'instruction, l'ont constamment cimentée jusqu'ici, cette pierre, par leur conduite et par leur exemple. Notre ambition la plus intime et la plus haute est d'imiter ces modèles.

Et Votre Excellence se plaira, nous en avons la conviction, à nous entendre prendre l'engagement de continuer toujours à favoriser entre les deux puissances religieuse et sociale, qui doivent se partager la gouverne de toute nation, la plus parfaite entente cordiale ; et cela, en essayant avec zèle de parfaire chez nos élèves la culture normale de toutes leurs facultés, de manière à former en même temps pour l'Église des fils dévoués, et pour la société des membres désintéressés autant qu'éclairés.

Veillez nous permettre aussi de vous le dire, cette autorité de l'État nous sommes heureux de la saluer en votre personne.

Vos concitoyens vous regardent comme la personnification de l'honneur et de la distinction.

Nul n'était plus digne que vous du poste éminent où vous avez été appelé, vous disaient récemment vos anciens maîtres, ni mieux préparé à remplir cette haute magistrature. Dans vos multiples fonctions vous avez donné l'exemple d'une vie laborieuse, d'une probité impeccable et d'un fidèle attachement à vos solides convictions chrétiennes.

Autant de qualités qui deviennent de plus en plus nécessaires de nos jours et que nous aimons à souligner de notre vénération sincère, dans le but surtout de les proposer, comme un enseignement précieux, à la génération qui pousse et dont la direction nous est confiée.

Avec ces sentiments, que votre Excellence daigne agréer l'expression de notre gratitude et la cordialité des prières que nous faisons au ciel pour son bonheur et celui de Lady Pelletier.

M. le Lieutenant  
comme suit :

Messieurs les Direc  
de l'Un

Je ne m'attends  
de félicitations de  
visite ne serait q  
l'honneur de vous  
Néanmoins, le  
donnez m'honore  
lourde peut-être m  
que je le peux, sin  
adresse.

Je voudrais mé  
voulez bien me dir  
la nomination de  
Québec, était de n  
position honorable  
en moi me donne  
plus digne.

Etant malheure  
élève gradué de l'  
rience qu'il est d  
toutes les causes v  
noblement vos dev  
dire, et je veux co  
nuer à favoriser en  
l'entente la plus co

Vous voulez bie  
nous désirons tous  
ambition est de n  
dant à l'État ses dr  
son autorité dans l

Comme vous le  
fondamentale à la

M. le Lieutenant-Gouverneur prit alors la parole et répondit comme suit :

Messieurs les Directeurs, Professeurs et Etudiants  
de l'Université Laval,

Mesdames et messieurs,

Je ne m'attendais pas à l'honneur de recevoir une adresse de félicitations de votre part ce soir. J'avais compris que ma visite ne serait que pour assister à une conférence et avoir l'honneur de vous être présenté privéement.

Néanmoins, le témoignage de considération que vous me donnez m'honore trop pour que je n'accepte pas la tâche, lourde peut-être mais agréable, de vous répondre le moins mal que je le peux, sinon d'une façon plus digne de votre admirable adresse.

Je voudrais mériter toutes les choses aimables que vous voulez bien me dire. Toute ma crainte, en hésitant à accepter la nomination de Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, était de ne pas avoir les qualités que requiert cette position honorable. La confiance que vous voulez bien mettre en moi me donne du courage pour essayer de m'en rendre plus digne.

Etant malheureusement, à l'heure actuelle, le plus ancien élève gradué de l'Université Laval à Québec, je sais par expérience qu'il est dans ses traditions de donner son concours à toutes les causes vraiment patriotiques. Vous imitez, messieurs, noblement vos devanciers. Je suis heureux de vous entendre dire, et je veux comme vous, prendre l'engagement, de continuer à favoriser entre les deux puissances religieuse et sociale, l'entente la plus cordiale.

Vous voulez bien saluer en moi cette autorité de l'État que nous désirons tous voir unie à celle de l'Église. Toute mon ambition est de me rendre digne de cette confiance. En gardant à l'État ses droits, je veux laisser à l'Église ses droits et son autorité dans le domaine de l'éducation.

Comme vous le dites si bien, Mgr de Laval a mis cette pierre fondamentale à la base de ses œuvres d'éducation. Ce nom de

Laval est cher, non seulement à Québec et à Montréal, mais au Canada tout entier, car il est vraiment le père et l'organisateur de l'Église du Canada. Son œuvre, agrandie, s'élève comme un phare lumineux qui éclaire la grande route que parcourt notre nationalité, marchant vers ses destinées. Ce n'est pas seulement un saint, c'est un grand citoyen, doublé d'un homme d'État, dont le regard, plongeant dans l'avenir, a tracé le plan de notre éducation nationale : enseignement théologique au grand séminaire de Québec ; enseignement secondaire et classique au petit séminaire de Québec ; enseignement agricole, industriel et des métiers à l'école d'agriculture et métiers de Saint-Joachim ; enseignement primaire dans les nombreuses écoles qu'il a fondées lui-même ou protégées et développées.

Mgr de Laval fut aussi l'apôtre des libertés publiques dans sa résistance courageuse au despotisme et à l'arbitraire du pouvoir civil, et le champion de la morale dans ses luttes pour la tempérance contre le monopole corrompateur des trafiquants de fourrures et des vendeurs de boissons alcooliques.

Son œuvre, on peut l'affirmer, fut comme le programme de l'orientation de notre vie nationale et surtout de nos classes dirigeantes canadiennes-françaises.

Élèves de Laval, tant de Montréal que de Québec et des florissants collègues affiliés, vous êtes une élite ; car chacun de vous a été choisi entre mille moins favorisés que vous. La Providence vous impose la tâche, ne l'oubliez pas, de bien répondre à l'appel divin, comme aussi à l'attente de la nation qui fonde sur vous les plus belles espérances, que dis-je ? sa confiance assurée dans l'avenir.

Soyez des chrétiens croyants et pratiquants !

Au milieu du naufrage de tant d'intelligences qui se privent volontairement de la force et des consolations de la foi, soyez des hommes fidèles à la religion de vos pères, qui a tant fait pour notre race. Gardez à l'Église, son domaine intact, dans l'éducation et dans la famille. Soyez loyaux à la constitution large et bienfaisante qui nous assure toutes les libertés, et soyez ennemis sans pitié des doctrines désolantes du socialisme et de l'anarchie qui menacent de faire sombrer la civilisation contemporaine.

C'est parmi vous que se forment et grandissent notre clergé,

nos hommes de  
cheront à la têt  
percer les voiles  
les futurs évêq  
seront demain les  
que vous devien  
les autres homm  
privée et public  
votre désintéres  
et par votre per  
l'honneur, de la  
dans les promess  
comme la plus  
l'accomplissem  
fortune si elle  
riches, suivant v  
charité et de la  
élèves de Laval

Veillez, mes  
vœux que vous r  
Lady Pelletier q  
sibilité de m'acco  
à votre belle et g

Ces bonnes pe  
l'autorité royale  
avec faveur surt  
saient spécialeme

Il se trouvait  
soir-là, traitait d  
tion. L'on sait si  
historiens model  
en son temps et  
imaginent. C'été  
professeur en p  
l'on voudrait ve  
vraies notions l

Montréal, mais  
père et l'organi-  
le, s'élève comme  
te que parcourt  
es. Ce n'est pas  
blé d'un homme  
; a tracé le plan  
t théologique au  
t secondaire et  
enseignement agri-  
culture et métiers  
ns les nombreu-  
es et développées.  
s publiques dans  
à l'arbitraire du  
ns ses luttes pour  
r des trafiquants  
coliques.

le programme de  
nt de nos classes

de Québec et des  
e ; car chacun de  
és que vous. La  
liez pas, de bien  
ente de la nation  
es, que dis-je ? sa

ts !

nces qui se privent  
ns de la foi, soyez  
res, qui a tant fait  
aine intact, dans  
x à la constitution  
es les libertés, et  
antes du socialisme  
rer la civilisation

issent notre clergé,

nos hommes de profession, nos savants, et tous ceux qui marcheront à la tête de notre peuple. Si mes regards pouvaient percer les voiles de l'avenir, je pourrais montrer parmi vous les futurs évêques, les magistrats, les hommes publics qui seront demain les conducteurs de notre nationalité. Il faut donc que vous deveniez des hommes, je dis plus, des modèles parmi les autres hommes qui vous entourent, par votre conduite privée et publique, par votre savoir, par votre intégrité, par votre désintéressement, par votre attention, par votre énergie et par votre persévérance dans le devoir. Ayez le culte de l'honneur, de la foi, du serment, de la vérité, de la sincérité dans les promesses, et transmettez-le, ce culte, à vos enfants comme la plus noble part de leur héritage. Travaillez pour l'accomplissement du devoir. Usez noblement des dons de la fortune si elle vous sourit, donnez, même si vous n'êtes pas riches, suivant vos moyens, pour les grandes œuvres de la charité et de la bienfaisance. Et vous serez alors les dignes élèves de Laval et les vrais propagateurs de sa grande œuvre.

Veillez, messieurs, agréer mes remerciements pour les vœux que vous m'offrez pour mon bonheur et pour celui de Lady Pelletier qui a regretté sincèrement d'être dans l'impossibilité de m'accompagner cette fois, dans mon agréable visite à votre belle et grande cité de Montréal.

Ces bonnes paroles et ces bons conseils du représentant de l'autorité royale dans notre province ont été entendus et reçus avec faveur surtout par la jeunesse étudiante à qui ils s'adressaient spécialement.

Il se trouvait que la conférence de M. l'abbé Perrier, ce soir-là, traitait du pouvoir coercitif de l'Église et de l'Inquisition. L'on sait si l'Inquisition a été souvent méconnue par les historiens modernes. Elle n'est pas pourtant, bien comprise en son temps et en son milieu, l'épouvantail que plusieurs imaginent. C'était vraiment heureux d'entendre le savant professeur en présence de cet auditoire distingué — que l'on voudrait voir toujours aussi nombreux — exposer les vraies notions historiques de l'entente plus parfaite, aux âges

chrétiens, entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux. « L'Inquisition — disait Lacordaire — est un tribunal, établi autrefois dans quelques pays de la chrétienté, par le concours de l'autorité civile et de l'autorité ecclésiastique, pour la recherche et la répression des actes tendant au renversement de la religion ».

Après la conférence, dans la salle d'honneur de l'Université, M. le Lieutenant-Gouverneur, entouré de M. le Vice-Recteur et de MM. les professeurs, a reçu les citoyens et leurs dames qui ont voulu lui être présentés.

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 28 décembre 1908.

**A**U moment où je commençais cette correspondance en présentant des vœux de bonne année aux lecteurs de la *Semaine religieuse* de Montréal, voilà que le télégraphe nous apporte une nouvelle épouvantable. Un tremblement de terre, comme jamais on n'en avait vu de mémoire d'homme, a dévasté la pointe méridionale de la Calabre et la pointe est de la Sicile. Messine n'est plus qu'un monceau de ruines. Reggio Calabria, sur la rive opposée, présente le même spectacle lamentable. Et des raz de marée, dont les vagues avaient cent mètres de hauteur se précipitent, sur le rivage empertant dans leur tourbillon ce que le tremblement de terre avait épargné. A ces maux déjà si terribles par eux-mêmes, il faut ajouter ceux causés par la malice des hommes. Les prisonniers se sont évadés de leurs geôles à demi démolies; et le premier usage qu'ils font d'une liberté ainsi reconquise, est de se livrer au pillage et de faire main basse sur tout ce qu'ils peuvent trouver. Les troupes, avant d'aller au sauvetage, sont obligés de courir sus à ces spéculateurs de la mort, et de

fusiller sur place vraiment ignoble doigt ce que vale de fraternité, q prennent point l une plante du ca

— Je ne m'éte télégraphe en a i de tous sur cette ans dévasté par cependant que celui-ci, les cor quante mille la j

— Messine, si d'attache des *ferri* tinent, n'a point 1743, la peste se tants, car plus commençait à re tion tout à fait p importante, qual sur elle. Plusieu sorte donner l'év février 1783 qui maisons de Mess perte de 1,200 pe eu lieu la veille, presque tous ava campagne. Cette mènes. Le premi un bruit souterr le troisième une jours de suite se

fusiller sur place tous ceux qu'ils rencontrent. Là est le côté vraiment ignoble de cette catastrophe. Il nous fait toucher du doigt ce que valent ces grands mots de solidarité humaine et de fraternité, quand ces vertus, car ce sont des vertus, ne prennent point leur racine au pied de la croix, et ne sont pas une plante du calvaire.

— Je ne m'étendrai point sur les détails de ce désastre. Le télégraphe en a informé le monde entier et a appelé l'attention de tous sur cette portion de territoire qui fut déjà il y a trois ans dévasté par un tremblement de terre. Il faut bien avouer cependant que le désastre passé n'était rien en présence de celui-ci, les communiqués du gouvernement estimant à cinquante mille la perte de vies humaines.

— Messine, située en face de la côte calabraise et point d'attache des *ferry-boats* qui font la navette entre l'île et le continent, n'a point eu depuis deux siècles une vie heureuse. En 1743, la peste se déchaîna et fit mourir presque tous ses habitants, car plus de 60,000 personnes périrent du fléau. Elle commençait à renaître du milieu de ses tombes, car sa situation tout à fait particulière en faisait une station commerciale importante, quand la main de Dieu s'appesantit de nouveau sur elle. Plusieurs tremblements de terre vinrent en quelque sorte donner l'éveil aux habitants. Ils préludaient à celui du 5 février 1783 qui détruisit en un clin d'œil presque toutes les maisons de Messine. On n'eut à déplorer cependant que la perte de 1,200 personnes ; car une violente secousse, qui avait eu lieu la veille, avait tellement terrorisé les habitants que presque tous avaient quitté leurs maisons pour aller en pleine campagne. Cette catastrophe fut accompagnée de trois phénomènes. Le premier fut une forte odeur de soufre ; le second un bruit souterrain indice des convulsions internes du sol ; et le troisième une très grande aurore boréale qui penda trois jours de suite se fit voir sur l'horizon. Il se pourrait fort bien

que ce qu'on appelait alors aurore boréale ne fut autre qu'une première édition de ces splendides lueurs rouges qui illuminèrent le ciel au couchant après la fameuse éruption du Krakatoa dans les îles de la Sonde.

— On le voit, Messine, et par conséquent aussi la côte voisine de la Calabre, semblent prédestinées aux secousses sismiques plus ou moins intenses. Quelle en est la cause ? Pour beaucoup elles seraient dans l'action du volcan Stromboli, dans les îles Lipari, ou comme un effet des périodes d'activité de ce volcan. C'est une explication qui peut d'autant mieux se soutenir que si ses tenants n'ont rien pour l'appuyer, ceux qui lui sont contraires sont embarrassés pour trouver des preuves. Il y a cependant une autre cause qui a été indiquée, il y a une quinzaine d'années, et pourrait être la vraie. Jadis la Sicile était unie à l'Italie continentale ; un cataclysme les a séparées et a formé le détroit de Messine, par dislocation des couches, par un glissement de l'une sur l'autre qui s'est arrêté quand elles ont trouvé leur position d'équilibre. Mais cet équilibre peut être instable, et soit sous l'action corrosive des eaux, soit sous celle du Stromboli, il y a perte de cet équilibre, et les couches glissent de nouveau jusqu'à ce qu'elles aient trouvé leur nouvelle position. Naturellement ces couches en glissant produisent à la surface du sol des oscillations plus ou moins fortes. Il semblerait que là, plutôt qu'ailleurs, doit se trouver l'explication des tremblements de terre qui désolent Messine et la Calabre, et dont nous venons de voir un des plus terribles exemples.

— Ce qu'il y a de plus triste, c'est que ces secousses s'étant produites pendant la nuit, tant de personnes se soient trouvées subitement devant Dieu. On ne pensait qu'à se réjouir aux approches du premier de l'an, tout le monde faisait ses préparatifs. Et voilà que le doigt de Dieu se lève, Messine est détruite, Reggio Calabria a le même sort, et tout un peuple se

trouve tremblant  
de crier une de

C'est là le côté  
ferme sur des t  
à la lueur sinist  
vivante image  
nous soyons te  
terrible cette pr  
un voleur ».

— Et vraiment  
année, car les v

## COURTES F

Faut-il ou no  
porte avant et a

Cette questio  
gieuse du 23 fév  
connaissance, e  
vais vous donn

La manière  
diffère selon la  
grand (voile ron  
cotés (calice de  
prêtre l'étend d  
et que ses bor  
bourse l'ouvert  
et couvert de la  
ture de la bour  
de la main gau

trouve tremblant devant Dieu, sans peut-être avoir eu le temps de crier une dernière fois miséricorde et pardon.

C'est là le côté vraiment tragique de cette fin d'année qui se ferme sur des tombes, au bruit des maisons qui s'écroulent et à la lueur sinistre d'éclairs qui embrasent tout le ciel. Quelle vivante image du jugement dernier ! Et comme il faut que nous soyons toujours prêts, Dieu vérifiant d'une façon si terrible cette prophétie : « Le Fils de l'Homme viendra comme un voleur ».

— Et vraiment on n'a plus le courage de souhaiter bonne année, car les vœux se changent en un *De profundis*

ALBERT BATTANDIER.

## COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

### Voile du calice

Faut-il ou non relever le voile sur le calice quand on le porte avant et après la messe ?

Cette question a été traitée longuement dans la *Semaine religieuse* du 23 février 1903. Mais comme vous n'en avez pas eu connaissance, et que d'ailleurs elle est posée très souvent, je vais vous donner un résumé de la réponse qu'elle a déjà reçue.

La manière de procéder dans le recouvrement du calice diffère selon la grandeur du voile. Lorsque le voile est assez grand (*voile romain*) pour recouvrir le calice en entier de tous côtés (calice de 10 ou 11 pouces, voile de 24 à 26 pouces), le prêtre l'étend de sorte que le milieu du voile recouvre la pale et que ses bords effleurent le pied du calice. Il met alors la bourse l'ouverture en avant. Après s'être revêtu de la chasuble et couvert de la barrette, il relève le bord du voile sur l'ouverture de la bourse, afin de voir la tige du calice qu'il doit saisir de la main gauche. La partie du calice qui est tournée en avant

est ainsi entièrement voilée, aussi bien que les côtés. En arrivant à l'autel, il abaisse le voile, étend le corporal etc., suivant la pratique commune à tous les prêtres. Lorsque, au contraire, le voile est trop petit (de 15 à 20 pouces) pour retomber également de tous côtés jusqu'au pied du calice (*voile français*), le prêtre (d'après la rubrique et plusieurs décisions) doit recouvrir en entier un côté du calice. Dans ce cas le milieu du voile ne se trouve pas au-dessus du calice mais vis-à-vis de la coupe, en avant et il n'en descend qu'une étroite partie en arrière, du côté de l'armoire du vestiaire où on le prépare. Il place ensuite la bourse l'ouverture en arrière. Au moment de partir pour l'autel, le prêtre (au lieu de relever la partie antérieure du voile sur le calice) saisit de sa main gauche la tige du calice par l'arrière, le retourne pour que la seule partie du calice qui est voilée complètement soit ainsi, pendant sa marche, tournée vers les fidèles et que la partie d'arrière soit cachée par son corps. En déposant le calice sur l'autel, il a soin de le placer comme à la sacristie, la partie voilée en avant.

Dans les deux cas, le prêtre agit à la communion et au retour après la messe comme il a fait avant la messe.

#### Prières après les messes basses

Dans la première oraison des prières prescrites par Léon XIII après les messes basses, faut-il dire : *Par Jésus Christ ou Par le même Jésus-Christ ?*

La rubrique générale du Missel prescrit d'ajouter le mot *eumdem* dans la conclusion des oraisons chaque fois qu'il y est fait mention de la deuxième personne de la sainte Trinité. Or cette circonstance se produit aussi bien lorsque l'oraison ne contient qu'équivalamment cette mention, par exemple, dans l'expression « Mère de Dieu », comme on le voit au Missel dans le texte des oraisons qui ont leur conclusion entière, comme la première (*Concede nos*) et la deuxième (*A cunctis*) parmi les *orationes diversae*, et plusieurs autres disséminées dans les

livres liturgique  
portait *Per Christi*  
en usage dans  
une erreur comm  
prote de la Con  
l'impression. Il  
latin qui devra  
de l'Académie li  
1901 et 1902) o  
pas ajouter foi a  
en 1902 ont dit  
Congrégation de  
peut être qu'un  
de Rome. Les ca  
être corrigés et  
*eumdem Dominun*  
Un grand nomb  
main cette corri  
pelle respective.  
corrigé (par exe  
tenir compte de

#### CEREMONIE DE

A la



E 5 janvie  
de Sain  
fession

Ont prononcé le  
dite Sainte-Marg

livres liturgiques. Cependant le texte venu d'abord de Rome portait *Per Christum* et il a été reproduit ainsi sur les cartons en usage dans nos églises. Mais il faut reconnaître que c'est une erreur commise par l'imprimeur du Saint-Siège et que le prote de la Congrégation des Rites n'a remarqué qu'après l'impression. Il en est de même du mot *Josepho* dans le texte latin qui devrait être *Joseph*. Les *Ephemerides liturgicae*, écho de l'Académie liturgique de Rome et l'*Ami du clergé* (années 1901 et 1902) ont levé tout doute à cet égard. Il ne faut donc pas ajouter foi aux revues et *Semaine religieuse* qui en 1901 et en 1902 ont dit le contraire s'appuyant sur une réponse de la Congrégation des Rites en date du 9 novembre 1901 et qui ne peut être qu'une réponse privée d'un personnage quelconque de Rome. Les cartons imprimés depuis cette date devraient être corrigés et porter dans le texte latin : *beato Joseph et Per eundem Dominum* ; et en français : « Par le même Jésus-Christ ». Un grand nombre de curés ou recteurs d'église ont fait à la main cette correction sur les cartons de leur église ou chapelle respective. Les prêtres qui se servent d'un carton non corrigé (par exemple parce qu'il est sous verre), font bien de tenir compte de ce changement et d'éviter cette erreur.

J. S.

## CEREMONIE DE PROFESSION RELIGIEUSE ET DE VETURE

### A la Congrégation de Notre-Dame

**L**E 5 janvier, Sa Grandeur Mgr A.-X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, présidait une cérémonie de profession et de vêtue à la Congrégation de Notre-Dame.

*Ont prononcé leurs vœux temporaires* : les Sœurs Irène Papin, dite Sainte-Marguerite Martyre ; Mary Landon, dite Saint-

George de Thèbes ; Blanche Cuilliérier, dite Sainte-Marie-Emilien ; Maria Beaudoin, dite Saint-Pierre de Ravenne ; Clara Gariépy, dite Saint-Alexandre de Nicée ; Bérénice Berthiaume, dite Saint-Ulric ; Ida Côté, dite Sainte-Isabelle des Anges ; Marie-Louise Beaudoin, dite Sainte-Philomène ; Valentine Lacroix, dite Saint-Jean ; Cécile Chassay, dite Sainte-Angèle ; Aurore Lachapelle, dite Sainte-Marie-Clotilde ; Mary Carter, dite Sainte-Marie-Ludger ; Armande Lareau, dite Saint-Amédée de Savoie ; Marie Delagarde, dite Saint-Louis ; Victorine Roy, dite Sainte-Marie-Marcelline ; Alma Landry, dite Sainte-Marie de Sion ; Marguerie-Marie Drummond, dite Sainte-Marie-Pia ; Marie-Lucia Fecteau, Marie-Anne Arsenault, dite Sœur Cossard ; Caroline Gallant, dite Sœur Olivier.

Sa Grandeur donna l'habit de la Congrégation à quarante-neuf postulantes : les Sœurs Noëlla Prégent, dite Sainte-Georgiana ; Rosalba Nadon, dite Saint-Maurille ; Margaret-Ann Rahal, dite Saint-Jean-Capistran ; Cécile Charron, dite Saint-Anastase ; Elisabeth Flynn, dite Saint-Jean de Canti ; Marie-Louise Huard, dite Saint-Paule d'Ávila ; Berthe Emond, dite Saint-Eustache ; Léonille Gagnon, dite Saint-Gérasime ; Marie-Rose Gagnon, dite Sainte-Clet ; Aurore Valois, dite Sainte-Candide ; Léonle Gauthier, dite Sainte-Zénaïs ; Ann Bulger, dite Sainte-Rose-Anna ; Irène Casey, dite Sainte-Agnès de Poitiers ; Yvonne Beandry, dite Saint-Joseph de Sion ; Eva Landry, dite Saint-Gélase ; Margaret Chisholm, dite Saint-Thomas à Kempis ; Mary Chisholm, dite Sainte-Agnès de Bohême ; Hélène Black, dite Sainte-Marie-Alice ; Bernadette Côté, dite Saint-Jacques Kisai ; Marie-Anne Vallée, dite Sainte-Clara ; Virginie Mongrain, dite Saint-Pasteur ; Annie White ; dite Saint-Hildebart ; Hélène Trudeau, dite Sainte-Suzanne ; Léontine Legault, dite Sainte-Angéline de Corse ; Florida Monfet, dite Saint-Jean-Calybite ; Blanche Samson, dite Saint-Etienne le Jeune ; Laure Tremblay, dite Saint-

Pacôme ; Gertru Parent, dite Saint-Saint-Onésiphore Grand ; Rose-Ann dite Sainte-Florien Arsenault, dite S Marie-Théodore ; Blanche Major, d Saint-Achille ; La Ledoux, dite Sain dite Sainte-Zénob Denise Arsenault, Emma Couillard, Clara Dubé.

Sa Grandeur célé  
p. s. s., aumônier  
Notre-Dame, pronc

## CHEZ I

 Le samedi, 16  
sidait, dans  
cérémonie de pro  
prenaient part.

Une revêtait le s  
Sœur Saint-Franço  
naient à Dieu par la  
Bélanger, dite Sœ  
Galipoli, dite Sœur  
Marie Malo, dite

ainte-Marie-  
e Ravenne ;  
Bérénice Ber-  
e-Isabelle des  
omène ; Va-  
, dite Sainte-  
otilde ; Mary  
u, dite Saint-  
Saint-Louis ;  
Alma Landry,  
immond, dite  
ne Arsenault,  
Olivier.

n à quarante-  
, dite Sainte-  
le ; Magaret-  
Charron, dite  
ean de Canti ;  
Berthe Emond,  
aint-Gérasime ;  
e Valois, dite  
e-Zénaïs ; Ann  
te Sainte-Agnès  
seph de Sion ;  
Chisholm, dite  
e Sainte-Agnès  
e-Alice ; Berna-  
ne Vallée, dite  
Pasteur ; Annie  
au, dite Sainte-  
line de Corse ;  
lanche Samson,  
lay, dite Saint-

Pacôme ; Gertrude Noonan, dite Sainte-Florida ; Florida Parent, dite Saint-Jules de Sicile ; Bernadette Hamelin, dite Saint-Onésiphore ; Antonia Perrault, dite Saint-Antoine-le-Grand ; Rose-Anna Robert, dite Saint-Agapit ; Régina Picard, dite Sainte-Florienne ; Mary McNeil, dite Saint-Arnold ; Lucie Arsenault, dite Saint-Alphée ; Adélaïde McNally, dite Sainte-Marie-Théodore ; Antonia Castonguay, dite Sainte-Janvière ; Blanche Major, dite Sainte-Emmeline ; Blanche Hivon, dite Saint-Achille ; Laura Brochu, dite Sainte-Marie-Léon ; Emilia Ledoux, dite Sainte-Jeanne de la Visitation ; Aline Gauthier, dite Sainte-Zénobie ; Lydia Saint-Pierre, dite Sœur Sarto ; Denise Arsenault, dite Sœur Méville ; Hélène Delagarde, Emma Couillard, Clarinda Geoffrion, Arthémise Paradis, Clara Dubé.

Sa Grandeur célébra la sainte messe, et M. l'abbé H. Legrand, p. s. s., aumônier de l'École Normale de la Congrégation de Notre-Dame, prononça l'allocution de circonstance.

## CHEZ LES SŒURS DE MISERICORDE

### Cérémonie religieuse

**LE** samedi, 16 du courant, Sa Grandeur Mgr Racicot présidait, dans la chapelle des Sœurs de Miséricorde, une cérémonie de profession religieuse à laquelle douze élues prenaient part.

Une revêtait le saint habit : Mlle Marie-Reine Lemieux, dite Sœur Saint-François de Borgia, de Montréal ; quatre se donnaient à Dieu par la profession des premiers vœux : Mlles Alice Bélanger, dite Sœur Saint-Vincent-Ferrier, de Chambly ; Léa Galipoli, dite Sœur Saint-Félix de Valois, de Montréal ; Louise-Marie Malo, dite Sœur Marie-Claire, de Saint-Roch : M.-L.

Henriette Marion, dite Sœur Marie de la Miséricorde, de Saint-Paul l'Ermite.

Sept ont prononcé leurs vœux perpétuels : Sœur Saint-Adélarde, née H.-L. Charpentier, de Rutland, Vt. ; Sainte-Madeleine de Béthanie, née M.-P. Bourgeois, de Saint-Augustin : Saint-Viateur, née M.-C. Gauthier, de Joliette ; Saint-Jean du Calvaire, née M.-C.-G. Senécal, de Saint-Bruno ; Saint-Herménégilde, née M.-R.-L. Thibault, de Saint-Simon de Rimouski ; Saint-Médard, née M.-J. Laçointe, de Taunton, Mass ; Saint-Lucilla née M.-L. Rume, de New York.

Le saint sacrifice de la messe fut offert par le Rév. Père A Marion, O. P., et l'allocution de circonstance par le Rév. Père M. Marion, O. P., tous deux frères d'une nouvelle professe.

---

## ŒUVRE DES TABERNACLES

---

 L'occasion de la fête de saint François de Sales, patron de l'œuvre, le vendredi 29 janvier, à 3 heures du soir, dans l'église de Notre-Dame-de-Pitié, aura lieu le salut solennel de l'Œuvre des Tabernacles.

Associés et amis sont priés d'assister à cette pieuse réunion, qui sera précédée d'une allocution de circonstance.

---

## SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

---

Archevêché de Montréal, le 19 janvier 1909.

M. l'abbé Pierre-Olivier Allaire, du diocèse de Saint-Hyacinthe, décédé le 17 de ce mois, était membre de la Société d'une Messe.

EMILE ROY, chan., *chancelier*.